

cl

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE DE CHEVRIERES
 PLACE LANGLOIS MEURINNE
 60710 - CHEVRIERES
 Tel : 03. 44. 20.57.44



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU JEUDI 12 FEVRIER 2026 à 19h

L'an deux mille vingt-six et le jeudi douze février à dix-neuf heure,
 Le conseil d'administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de Chevières,
 sous la présidence de Madame Christelle BENSMAN, présidente.

Présents : Madame Christelle BENSMAN, Présidente, Monsieur Roland DELEGLISE, vice-président, Madame Marie-Françoise AUTRAN, Monsieur Bruno BOULET, Madame Laure BRASSEUR, Madame Nathalie DEFOOR, Madame Carole DUMILLON, Madame Elisabeth FORTE, Monsieur Jean-Luc LETEXIER, Monsieur Jean-Claude MORAINVILLERS, Madame Eléonore PARMENTIER, Madame Nathalie PHILION,

Absents ayant donné pouvoir : Madame Maryse VERVEL à Jean-Luc LETEXIER, Madame Marie-Françoise AUTRAN à Madame Laure BRASSEUR

Absente: Madame Eléonore PARMENTIER

Secrétaire de séance : Madame Nathalie DEFOOR

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025
- 2- Approbation du CFU 2025
- 3- Affectation du résultat 2025 au budget primitif 2026
- 4- Adoption du budget primitif 2026
- 5- Informations sur les actions du CCAS
- 6- Questions diverses

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025

Délibération 060 149 033 CCAS

La Présidente soumet au vote l'approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 16 septembre 2025, dont la version définitive a été envoyée par mail en même temps que la convocation à la présente séance.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

Approuvent, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du conseil d'administration du 16 septembre 2025.

2- Approbation du Compte Financier Unique 2025

Délibération 060 149 034 CCAS

Rapporteur : Madame Le Présidente

Le CFU est préparé conjointement par la trésorerie et la commune et constitue un document unique qui se substitue au compte de gestion et au compte administratif.

Le CFU vous a été envoyé par mail avec la convocation à ce conseil.

La détermination des résultats se fait par section à partir :

- Du résultat de l'année antérieure
- Des réalisations de l'année

La Présidente présente les résultats du CFU 2025 conformément à la note de synthèse envoyée aux membres du CCAS :

OPERATIONS REELLES 2025 EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	11 042.67 euros
Recettes	11 618.70 euros

OPERATIONS REELLES 2025 EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	871.20 euros
Recettes	0 euros

RESULTAT 2025 EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent de clôture 2024 reporté	707.09 euros
Excédent exercice 2025	576.03 euros
Résultat excédentaire de clôture	1 283.12 euros

RESULTAT 2025 EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent de clôture 2024 reporté	20 668 euros
Déficit exercice 2025	871.20 euros
Résultat excédentaire de clôture	19 796.80 euros

La Présidente sort de la salle du conseil le temps des débats et du vote.

Sous la présidence de Monsieur Roland DELEGLISE, Vice-Président du CCAS de la commune de Chevrières, les membres du conseil d'administration, après en avoir débattu :

Approuvent, à l'unanimité, le Compte Financier Unique 2025 du CCAS tel que présenté ci-dessus.

3- Affectation du résultat 2025 au budget primitif 2026

Délibération 060 149 035 CCAS

Rapporteur : Madame Le Présidente

Le conseil d'administration après avoir adopté le compte financier unique 2025 dont les résultats se présentent comme suit :

RESULTAT 2025 EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent de clôture 2024 reporté	707.09 euros
Excédent exercice 2025	576.03 euros
Résultat excédentaire de clôture	1 283.12 euros

RESULTAT 2025 EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent de clôture 2024 reporté	20 668 euros
Déficit exercice 2025	871.20 euros
Résultat excédentaire de clôture	19 796.80 euros

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter au budget primitif 2025, au vu des besoins recensés pour l'année 2026, les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Affectation à la section de fonctionnement :

Article 002 – Excédent de la section de fonctionnement reporté : 1 283.12€

Affectation à la section d'investissement :

Article 001- Excédent de la section d'investissement reporté : 19 796.80€

4- Approbation du budget primitif 2026

Délibération 060 149 036 CCAS

Rapporteur : Madame Le Présidente

Vu l'adoption par le conseil d'administration du CFU 2025 par délibération n° 060 149 034 CCAS du 12/02/2026,

Vu l'affectation du résultat 2025 adoptée par délibération n° 060 149 035 CCAS du 12/02/2026,

Les membres du Conseil d'administration du CCAS, après avoir entendu les propositions de dépenses et des recettes inscrites au Budget Primitif 2026 telles que présentées par le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuvent** à l'unanimité, le Budget Primitif 2026, arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

	DÉPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	13 100€	13 100€
Dont chapitre 11	10 950.00€	
Dont chapitre 65	2 000.00€	
Dont chapitre 68	150.00€	
Dont Résultat de fonctionnement 2025 reporté		1 283.12€
Dont Chapitre 75		11 816.88€
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	19 796.80€	19 796.80€
Dont chapitre 21	19 796.80€	
Dont Résultat de fonctionnement 2024 reporté		19 796.80€

5- Informations sur les actions du CCAS

Monsieur Roland DELEGLISE informe que 11 accompagnements d'administrés ont été réalisés en 2025. Ils ont été principalement orientés vers des partenaires sociaux et organismes. Ce sont souvent des situations d'urgence.

CR

Trois demandes d'accompagnement ont été recensées en ce début d'année 2026.

Le suivi est souvent assuré par Madame Marie-Françoise AUTRAN. Madame Nathalie DEFOOR propose qu'un relais soit passé aux autres membres du CCAS avec une transmission des procédures à mettre en œuvre. Une fiche de suivi des accompagnements serait un outil intéressant pour partager les actions et les contacts des organismes.

Le registre des intervenants du secteur dans le domaine social, mis à jour par Madame Marie-Françoise AUTRAN, est disponible à l'accueil de la mairie.

Madame Nathalie DEFOOR indique que la liste des personnes recensées dans le plan canicule n'a pas été mis à jour suite aux visites menées, et mériterait d'être enrichi d'informations individuelles telles que les personnes-ressources à contacter ou les personnes équipées d'un appareil d'appel d'urgence.

Monsieur Jean-Luc LETEXIER quitte la séance à 19h35.

Monsieur Roland DELEGLISE propose de communiquer sur les actions du CCAS auprès des personnes en situation de fragilité.

Madame Nathalie DEFOOR indique que le questionnaire distribué a fait connaître le CCAS aux administrés, ce qui pourrait expliquer le nombre de sollicitations. Une présentation au club des aînés pourrait être organisée dans le cadre d'une intervention thématique sur la sécurité (matériel d'assistance, gestes de secours...)

Madame La Présidente rend compte de situations d'insalubrité et de dangerosité ne permettant pas à l'habitant de rester dans son domicile.

Madame Nathalie DEFOOR indique que l'organisation de la journée du don du sang est en cours. Une mutualisation de l'action avec la société Tereos, qui organise également cette action, est à envisager. Une date est à arrêter pour la réservation de la salle Ravel associée à la salle de motricité, ou de la salle municipale. Une fois la date arrêtée, Madame Nathalie DEFOOR demande l'aide bénévole des membres du CCAS. Des heures de passage seront à déterminer pour fluidifier le passage.

6- Questions diverses

Madame Nathalie DEFOOR propose d'organiser l'accueil des nouvelles familles s'installant à Chevrières. La Présidente indique que les nouveaux administrés ne se signalent pas en mairie.

La présidente propose d'organiser davantage de réunions thématiques pour avancer collectivement sur les projets du CCAS.

En l'absence d'autres questions, La Présidente lève la séance à 19h53.

La secrétaire de séance,
Madame Nathalie DEFOOR



La Présidente,
Madame Christelle BENSMAN

